

ABRISO nv  
Madame Ria De Reu  
Gijzelbrechtegemstraat 8-10  
B 8570 ANZEGEM

ref : 608/00339F

Bruxelles, le 13 juillet 2010

Chère Madame,

**Objet : ATG 04/H810 pour le produit STYRISOL**

Par la présente nous avons le plaisir de vous confirmer votre demande pour le renouvellement de votre agrément ATG 04/H810 auprès de l'Union Belge pour l'Agrément technique de la construction inscrit sous le numéro A/G 090908.

Tenant compte de la restructuration en cours de l'UBAtc et en supposant que les contrôles réguliers effectués dans le cadre de l'agrément par l'institution de certification BCCA donnent satisfaction et qu'aucune modification du produit ou du système n'ait été apportée, nous confirmons la validité de votre agrément ATG 04/H810 jusqu'à ce que l'UBAtc et le groupe spécialisé PARACHEVEMENT ait pris une décision quant à la reconduction définitive de votre agrément. Cette confirmation reste valable au plus tard jusqu'au 31/01/2011.

Pour toutes informations complémentaires, nous vous demandons de bien vouloir prendre contact avec votre rapporteur désigné par l'UBAtc.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, chère Madame, l'expression de nos sentiments distingués.



Peter WOUTERS  
Directeur UBAtc



Benny DE BLAERE  
Directeur BCCA